

Province de Québec
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du lundi **19 janvier 2026 à 19 h 00** à l'édifice municipal de Saint-Charles-de-Bourget, à laquelle étaient présents :

M.	Marc Lavoie	Maire
M.	Marc Côté, conseiller	Siège 1
M.	Michel Néron, conseiller	Siège 2
M ^{me}	Julie Cloutier, conseillère	Siège 3
M ^{me}	Sophie Tremblay	Siège 5
M ^{me}	Sylvie Brassard, conseillère	Siège 6

Mme Myrienne Bouchard, Greffière-trésorière
Mme Vickie Paradis, Greffière-trésorière adjointe

Absence motivée :

M ^{me}	Janyne Tremblay, conseillère	Siège 4
-----------------	------------------------------	---------

À 19 h 00, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Citoyens présents à la séance : 14

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2026;
4. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028;
5. PÉRIODE DE QUESTIONS (EXCLUSIVE AU BUDGET);
6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

1. AVIS DE CONVOCATION **RÉSOLUTION N°124.26**

CONSIDÉRANT	les articles 152 à 158 du Code municipal du Québec;
CONSIDÉRANT QUE	la Directrice générale et greffière-trésorière déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal;
CONSIDÉRANT QUE	l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

POUR CES RAISONS,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget déclare que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l’ordre du jour.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L’ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION N°125.26

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Côté

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l’ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

3. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2025
RÉSOLUTION N°126.26

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE: la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte le budget 2026 se détaillant comme suit :

	2025	2026
Revenus		
Taxes	(1 455 366) \$	(1 760 162,71) \$
Compensations tenant lieu de taxes	(36 010) \$	(41 840) \$
Transfert	(1 005 720) \$	(502 125) \$
Services rendus	(33 700) \$	(58 300) \$
Imposition de droits	(35 000) \$	(45 000) \$
Intérêts	(6 100) \$	(23 209,33) \$
Autres revenus	- \$	(520 412,96\$
Affectation surplus accumulé	- \$	- \$
	(2 571 896) \$	(2 951 050) \$
Charges		
Administration générale	437 020 \$	487 165 \$
Sécurité publique	228 410 \$	239 245 \$
Transport	573 375 \$	618 000 \$
Hygiène du milieu	315 736 \$	349 780 \$
Aménagement, urbanisme et développement	152 430 \$	156 300 \$
Loisirs et culture	86 870 \$	99 235 \$
Frais de financement	263 845 \$	386 025 \$
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	508 900 \$	579 000 \$
Affectations		
Activités d’investissement	- \$	20 000 \$
Fonds de roulement	5 310 \$	16 300 \$
	2 571 896 \$	2 951 050 \$

**4. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**
RÉSOLUTION N°127.26

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le programme triennal 2026-2027-2028 se détaillant comme suit :

Projet	Titre	2026	2027	2028	Total
1*	Épuration des eaux usées, réseau d'égouts et réseau d'aqueduc	-	12 000 000 \$	-	12 000 000 \$
2*	Installation génératrice Centre Communautaire (PMU)	200 000 \$	-	-	200 000 \$
3*	Installation d'un poste de surpresseur - eau potable et aménagement d'un nouveau puits	250 000 \$		-	250 000 \$
4*	Remplacement d'une conduite d'aqueduc dans le secteur Val-Menaud	-	600 000 \$	-	600 000 \$
5*	Équipements de sécurité incendie	50 000 \$	200 000 \$	50 000 \$	300 000 \$
6*	Travaux au poste de production de l'eau potable (TECQ)	150 000 \$	100 000 \$		250 000 \$
7*	Acquisition d'une nouvelle niveleuse		250 000 \$		250 000 \$
8*	Réfection de différents rangs et amélioration des routes	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$
Total par année		700 000 \$	13 200 000 \$	100 000 \$	14 000 000 \$

* Note : Investissements sujets à différents programmes de subvention (TECQ, PRACIM, PAVL, PRIMEAU)

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (EXCLUSIVE AU BUDGET)

La période de questions a débuté à 19 h 15 et s'est terminée à 19 h 23.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 19 h 23.

M. Marc Lavoie
Maire

Mme Myrienne Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière